

Montréal, le 29 mars 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : Demande relative au Plan directeur en Transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2018-2023
Dossier Régie : R-4043-2018**

Pour faire suite aux échanges entre la Régie de l'énergie (la Régie) et les participants tenus lors de l'audience du jeudi 28 mars 2019 à l'égard du dossier mentionné en objet, la Régie transmet, avec la présente, le calendrier de l'audience **qui se poursuivra entre le 2 avril 2019 (début à 8 :30) et le 5 avril 2019, dans la salle Krieghoff** de ses bureaux de Montréal.

La Régie rappelle que par sa lettre datée du 19 mars 2019, elle a accordé à Énergir le délai demandé pour répondre aux questions 1.1, 1.2, 4.5, 5.3 à 5.5, 6, 7, 8.1 à 8.3, 9.3, 9.4, 10.1, 10.3 et 11.3 de sa demande de renseignements, soit jusqu'au 1^{er} avril 2019 à 9 h. La Régie maintient cette date mais confirmera, à la suite de la réception de ces réponses, si elle compte questionner un panel de témoins de Énergir à cet égard lors de l'audience du 2 avril prochain.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p.j.